

30 sep 2021 -14:13

StamEuropa ouvre ses portes en tant que maison du dialogue démocratique au 104 rue Arlon (Bruxelles)

StamEuropa ouvre ses portes en tant que maison du dialogue démocratique au 104 rue Arlon. Ce lieu est le fruit d'une remarquable collaboration avec la Ville de Bruxelles et la Régie des Bâtiments.

StamEuropa : un rez-de-chaussée bruxellois dédié au quartier européen

L'objectif du projet StamEuropa est d'introduire dans le bâtiment une nouvelle forme de dialogue entre les citoyens et l'écosystème européen. Une scénographie innovante, des formats et règles de conversation différents ainsi qu'une offre de restauration agréable devraient contribuer à la création d'une nouvelle destination dans un quartier européen plutôt monofonctionnel. Situé au 104 rue d'Arlon, au cœur de ce quartier, StamEuropa est appelé à devenir le lieu d'ateliers, de séminaires et de conférences pour toutes sortes d'organisations et d'institutions, donnant ainsi au caractère démocratique du quartier européen une dimension nouvelle, innovante et participative. Le projet s'adresse aux habitants du quartier, aux Bruxellois et même aux Européens qui visitent Bruxelles.

Alain Deneef, Président de StamEuropa : *"Dans notre Europe qui cherche aujourd'hui un souffle nouveau — que l'on songe à la conférence actuelle sur l'avenir de l'Europe —, les lieux neutres, appelés aussi "tiers lieux", sont d'une importance cruciale. Ils doivent être des lieux où le dialogue est organisé sur une base égalitaire. La décoration intérieure et les règles d'organisation des débats y contribuent énormément."*

Un projet gagnant-gagnant

Le bâtiment sis 104 rue d'Arlon est propriété de l'Etat fédéral et relève de la gestion de la Régie (fédérale) des Bâtiments.

Mathieu Michel, Secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments : *"Je me réjouis que la Régie des Bâtiments puisse être le partenaire du projet StamEuropa, comme fournisseur d'espaces alors non occupés mais particulièrement bien situés. Ce lieu va accueillir et soutenir tout un écosystème citoyen au cœur du quartier européen. Je souligne la bonne coopération avec la Ville de Bruxelles."*

Laurent Vrijdaghs, Administrateur général de la Régie des Bâtiments : *"Aucune destination finale n'a encore été déterminée pour ce bâtiment. Nous avons donc décidé, en collaboration avec le Fonds Quartier Européen (un fonds d'entreprise au sein de la Fondation Roi Baudouin) et la Ville de Bruxelles, de rechercher une utilisation temporaire du rez-de-chaussée et des deuxième et troisième étages dans l'attente d'une éventuelle vente future du bâtiment. C'est une situation gagnant-gagnant"*.

La Ville de Bruxelles et la Régie des Bâtiments ont à cette effet conclu un accord en 2020. Puisque la Régie

des Bâtiments ouvrait une partie de son bâtiment à une utilisation temporaire gratuite (par le Fonds Quartier Européen), elle ne devait plus payer la taxe d'inoctupation. C'était la première fois que la Ville de Bruxelles concluait un tel accord.

"Dans sa lutte contre les bâtiments et sites abandonnés, négligés, vacants ou inachevés, la Ville de Bruxelles impose une taxe communale. Le règlement prévoit une exonération de cette taxe lorsque, comme dans le cas présent, le bâtiment est réoccupé temporairement. C'est sur la base de cet instrument que nous avons fait confiance à la réactivation du bâtiment de la rue d'Arlon", déclare Lydia Mutyebele, échevine du Logement de la Ville de Bruxelles.

Philippe Close, Bourgmestre : *"Nous espérons que le succès de StamEuropa convaincra d'autres propriétaires de faire de même. Cette coopération prouve une fois de plus que la taxe sur les logements vacants est une incitation particulièrement efficace."*

Travaux intérieurs et extérieurs : une synergie extraordinaire

Dès l'entame de l'accord entre les différentes parties, il y avait plusieurs défis avant que la réoccupation puisse commencer. À partir de 2020, des travaux ont commencé qui ont transformé la carcasse intérieure en un lieu agréable et vivable. Concrètement, il s'agissait de réaliser les raccordements d'eau et d'électricité, le chauffage, la sécurité incendie, l'éclairage, la réparation des dégâts des eaux, etc.) Le coût de ces travaux (environ 138.000 €) a été pris en charge par la Régie des Bâtiments.

Ans Persoons, échevine de l'Urbanisme: *"L'utilisation temporaire doit devenir la norme, et en premier lieu nous regardons les bâtiments vides qui sont entre des mains publiques. Ils doivent donner le bon exemple. Pour faire comprendre à tous que cet immeuble de bureaux est à nouveau "vivant", nous avons également repensé l'espace extérieur."*

L'espace extérieur le long de la rue Jacques de Lalaing a été traité et transformé en une sorte de parc de poche/salon de la ville verte. En collaboration avec une agence graphique, une identité visuelle pour StamEuropa a été développée et apposée sur le grand mur extérieur nu. Les coûts de ces interventions ont été supportés par les taxes d'urbanisme payées sur les différents projets de promotion dans le quartier.

Un dernier investissement important est le matériel audiovisuel qui fait de StamEuropa un lieu de dialogue multimédia. Cet achat a été financé par plusieurs partenaires, dont en premier lieu le Fonds Quartier Européen.

Concepteurs et partenaires

Le design de StamEuropa suscite déjà une grande attention. 51N4E, le cabinet d'architectes à l'origine du

projet d'aménagement intérieur, a été nominé pour le Brussels Architecture Prize. Le concept de StamEuropa est né d'une idée de l'agence franco-belge Vraiment Vraiment, spécialisée dans le design urbain et les politiques publiques.

La programmation du site est assurée par une série de partenaires : Missions Publiques, une agence franco-germano-belge axée sur la participation des citoyens ; Jubel Festival, un festival européen de la démocratie sur le modèle scandinave ; Stand Up for Europe, un mouvement fédéraliste paneuropéen et Seco (Salon for European Civic Organisations), un espace de co-working consacré à la démocratie et à l'Europe.

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be